

COPIE POUR APPROBATION

Date de délivrance : 20-01-2022

FIDUCIE DU DOMAINE SAINT-BERNARD

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 octobre 2021

FIDUCIE DU DOMAINE SAINT-BERNARD

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

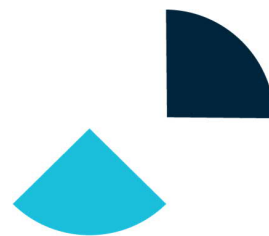
31 octobre 2021

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 13
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Frais de vente et d'administration	14
Annexe B - Frais financiers	14



Société
de comptables
professionnels
agrés



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux fiduciaires de
Fiducie du Domaine Saint-Bernard

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la fiducie FIDUCIE DU DOMAINE SAINT-BERNARD (la « fiducie »), qui comprennent le bilan au 31 octobre 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la fiducie au 31 octobre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la fiducie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la fiducie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la fiducie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la fiducie.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fiducie;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fiducie à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la fiducie à cesser son exploitation;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Amyot Gélinas, s.e.n.c.s.l.

Mont-Tremblant
Le 18 janvier 2022

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A109731

FIDUCIE DU DOMAINE SAINT-BERNARD

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 octobre 2021

	2021	2020
PRODUITS		
Subventions et commandites		
Subvention - Ville de Mont-Tremblant	250 526 \$	248 046 \$
Subvention - Travaux majeurs	50 556	-
Entente de service - Ville de Mont-Tremblant	47 789	47 316
Commandite	7 000	7 500
Subvention du « Compte d'urgence pour entreprises canadiennes »	10 000	10 000
Subvention salariale d'urgence du Canada	140 459	103 048
Amortissement des subventions reportées (note 6)	26 648	12 311
	532 978	428 221
Activités		
Hébergement	25 830	98 079
Location de salles	15 849	14 329
Guérite	224 026	62 236
Ski de fond - Passes de saison et leçons	39 803	34 954
Ventes boutique et diverses	75 645	4 015
Activités et événements	10 156	9 502
Pavillon d'astronomie	413	1 005
Location - équipement	58 144	-
	449 866	224 120
Dons et intérêts	206	8 420
Loyer	-	3 000
	983 050	663 761
CHARGES		
Salaires et charges sociales (nets de subventions de 8 691 \$; 2020 - 8 003 \$)	605 313	378 469
Frais de vente et d'administration (annexe A)	357 902	228 619
Frais financiers (annexe B)	467	932
Amortissement des immobilisations corporelles	61 568	39 452
	1 025 250	647 472
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(42 200) \$	16 289 \$

FIDUCIE DU DOMAINE SAINT-BERNARD**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

Exercice terminé le 31 octobre 2021

	Non affecté	Investi en immobilisations	Fonds de prévoyance	Grevé d'une affectation interne	2021 Total	2020 Total
SOLDE AU DÉBUT	159 283 \$	4 857 357 \$	12 162 \$	31 922 \$	5 060 724 \$	5 044 435 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(7 464)	(34 919)	-	183	(42 200)	16 289
Investissement en immobilisations	(98 082)	98 082	-	-	-	-
SOLDE À LA FIN	53 737 \$	4 920 520 \$	12 162 \$	32 105 \$	5 018 524 \$	5 060 724 \$

FIDUCIE DU DOMAINE SAINT-BERNARD**BILAN**

31 octobre 2021

	2021	2020
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	88 768 \$	227 276 \$
Dépôts à terme	35 395	36 528
Débiteurs (note 3)	19 050	3 880
Subventions	94 047	28 003
Stocks	19 343	10 517
Charges payées d'avance	1 828	879
	258 431	307 083
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	5 258 817	5 141 202
	5 517 248 \$	5 448 285 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	109 779 \$	51 613 \$
Produits reportés	10 647	22 102
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7)	3 318	8 877
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice	-	3 596
	123 744	86 188
DETTE À LONG TERME (note 7)	40 000	33 318
SUBVENTIONS REPORTÉES (note 6)	334 980	268 055
	498 724	387 561
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	4 920 520	4 857 357
Grevé d'une affectation d'origine interne	32 105	31 922
Grevé d'une affectation d'origine externe	12 162	12 162
Non affecté	53 737	159 283
	5 018 524	5 060 724
	5 517 248 \$	5 448 285 \$

APPROUVÉ,

Brigitte Simard, fiduciaire

Johann C. Provost J.C.P., fiduciaire

FIDUCIE DU DOMAINE SAINT-BERNARD

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 octobre 2021

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(42 200) \$	16 289 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	61 568	39 452
Amortissement des subventions reportées	(26 648)	(12 311)
	(7 280)	43 430
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	(44 278)	(34 630)
	(51 558)	8 800
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des dépôts à terme	1 133	7 762
Acquisition d'immobilisations corporelles	(179 183)	(6 653)
	(178 050)	1 109
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Obtention de financement supplémentaire	10 000	30 000
Remboursement de la dette à long terme	(8 877)	(8 459)
Remboursement d'obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	(3 596)	(6 814)
Encaissement de subventions reportées	93 573	46 250
	91 100	60 977
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(138 508)	70 886
ENCAISSE AU DÉBUT	227 276	156 390
ENCAISSE À LA FIN	88 768 \$	227 276 \$

FIDUCIE DU DOMAINE SAINT-BERNARD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 octobre 2021

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme a été constitué comme une fiducie d'utilité sociale, le 20 novembre 2000, par la Ville de Mont-Tremblant, en vue de constituer un patrimoine d'affectation fiduciaire pour le bénéfice des citoyens de la Ville de Mont-Tremblant ainsi que toute personne physique ou morale qui utilisent le Domaine Saint-Bernard.

L'organisation et le fonctionnement de l'organisme visent exclusivement les fins de protection écologique du présent patrimoine d'affectation ainsi que l'utilisation de ce patrimoine à des fins à caractère social, culturel, sportif, scientifique, éducatif et récréatif puis d'être le modèle novateur de développement écotouristique en Amérique du Nord.

La constituante entend que cette fiducie d'utilité sociale soit perpétuelle et que nulle personne ne puisse changer l'affectation du patrimoine actuel ou des terrains ou immeubles qui y seront incorporés.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La fiducie applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, sur la valeur nette de réalisation des stocks et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Les revenus d'intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les autres produits sont constatés à titre de produits lorsque le service a été rendu ou lorsque les biens ont été livrés.

Apports reçus sous forme de biens et de services

La fiducie reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

FIDUCIE DU DOMAINE SAINT-BERNARD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 octobre 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

La fiducie évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs, des salaires courus et de la dette à long terme.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les coûts d'achèvement et les coûts pour réaliser la vente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et périodes
Bâtisses	linéaire	40 ans
Ameublement et équipement	linéaire	3 et 10 ans
Matériel roulant	solde décroissant et linéaire	20 % et 15 ans
Équipement informatique	solde décroissant	55 %
Site Web	solde décroissant	55 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

FIDUCIE DU DOMAINE SAINT-BERNARD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 octobre 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Subventions reportées

Les subventions relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées en produits au fur et à mesure que les charges sont engagées.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la fiducie consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

3. DÉBITEURS

	2021	2020
Clients	18 393 \$	3 685 \$
Intérêts courus	73	195
Taxes	584	-
	19 050 \$	3 880 \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	4 369 900 \$	- \$	4 369 900 \$	4 369 900 \$
Bâtisses	1 101 067	436 628	664 439	691 966
Ameublement et équipement	553 838	412 367	141 471	18 831
Matériel roulant	106 328	52 823	53 505	51 746
Équipement informatique	16 930	4 656	12 274	-
Équipement loué	-	-	-	8 759
Site Web	23 763	6 535	17 228	-
	6 171 826 \$	913 009 \$	5 258 817 \$	5 141 202 \$

FIDUCIE DU DOMAINE SAINT-BERNARD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 octobre 2021

5. CRÉDITEURS

	2021	2020
Fournisseurs	81 292 \$	23 636 \$
Salaires	28 487	26 462
Taxes	-	1 515
	109 779 \$	51 613 \$

6. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées sont afférentes aux immobilisations corporelles et représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et de subventions. Les variations survenues dans le solde des subventions reportées pour l'exercice sont les suivantes :

	2021	2020
Solde au début	268 055 \$	234 116 \$
Moins : Montant constaté à titre de produits	(26 648)	(12 311)
	241 407	221 805
Plus : Montant reçu	54 493	46 250
Plus : Subvention à recevoir	39 080	-
Solde à la fin	334 980 \$	268 055 \$

7. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Emprunt, garanti par du matériel roulant d'une valeur nette comptable de 33 473 \$, remboursable par mensualités de 569 \$ incluant les intérêts au taux de 4,69 %, échéant en décembre 2021	1 133 \$	7 743 \$
Emprunt, garanti par du matériel roulant d'une valeur nette comptable de 8 491 \$, remboursable par mensualités de 204 \$ incluant les intérêts au taux de 5,25 %, échéant en septembre 2022	2 185	4 452
À reporter	3 318	12 195

FIDUCIE DU DOMAINE SAINT-BERNARD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 octobre 2021

7. DETTE À LONG TERME (suite)

	2021	2020
Reporté	3 318 \$	12 195 \$
Emprunt du « Compte d'urgence pour entreprises canadiennes », garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt, échéant en décembre 2023 (a)	40 000	30 000
	43 318	42 195
Portion échéant au cours du prochain exercice	3 318	8 877
	40 000 \$	33 318 \$

Les versements en capital à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2022	3 318 \$
2023	- \$
2024	40 000 \$

(a) La fiducie a obtenu un emprunt totalisant 60 000 \$ dans le cadre du « Compte d'urgence pour entreprises canadiennes ». Si la fiducie rembourse 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, le solde de 20 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable par mensualités, incluant le capital et les intérêts, jusqu'à l'échéance en décembre 2025. Étant raisonnablement certain de rembourser 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, la fiducie a constaté 20 000 \$ au résultat net au moment de l'octroi de l'emprunt.

8. VIREMENTS INTERFONDS ET ACTIF NET GREVÉ D'UNE AFFECTATION

Le solde de l'actif net grevé d'une affectation d'origine interne se répartit comme suit à la fin de l'exercice :

	2021	2020
Actif net affecté au fonds d'astronomie	18 782 \$	18 682 \$
Actif net affecté au fonds de la Fondation du Dr Julien	4 265	4 265
Actif net affecté au fonds du Pavillon Wheeler	9 058	8 975
	32 105 \$	31 922 \$

De plus, un montant de 12 162 \$ a été accumulé au fonds de prévoyance au 31 octobre 2021 (2020 - 12 162 \$). Le fonds de prévoyance a été créé dans le but de pourvoir aux réparations majeures et aux remplacements imprévus du patrimoine d'affectation à la discrétion des fiduciaires.

FIDUCIE DU DOMAINE SAINT-BERNARD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 octobre 2021

9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, la fiducie a reçu 250 526 \$ (2020 - 248 046 \$) en subventions, 50 000 \$ (2020 - 20 000 \$) comptabilisés au titre de subventions reportées et 47 789 \$ (2020 - 47 316 \$) en revenus d'entente de service de la Ville de Mont-Tremblant, fiduciaire, constituante et créancier de la fiducie.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

10. ÉVÉNEMENT IMPORTANT

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

Les impacts de ces événements sur la fiducie et ses activités sont comptabilisés au moment où ils sont connus et peuvent faire l'objet d'une évaluation.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels la fiducie est exposée au 31 octobre 2021 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

La fiducie est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs et de sa dette à long terme.

Risque de crédit

Les principaux risques de crédit pour la fiducie sont liés aux comptes clients et aux subventions à recevoir. La fiducie consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Pour les subventions à recevoir, la fiducie évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

La fiducie est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la fiducie à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

FIDUCIE DU DOMAINE SAINT-BERNARD

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 octobre 2021

	2021	2020
ANNEXE A - FRAIS DE VENTE ET D'ADMINISTRATION		
Achats - matériel et petits équipements	43 688 \$	3 328 \$
Activités et événements	11 378	15 958
Aménagement paysager	2 447	185
Assurances	20 468	17 861
Combustible et électricité	54 137	32 750
Cotisations et affiliations	2 555	1 065
Entretien général	50 619	55 926
Formation	10 847	6 565
Fournitures de bureau et papeterie	25 085	22 181
Frais bancaires et frais de cartes de crédit	13 842	7 744
Frais de déplacements	1 275	1 101
Frais de matériel roulant	6 146	2 824
Pavillon d'astronomie	716	3 419
Publicité	13 455	6 179
Services professionnels (nets d'une subvention de 5 900 \$; 2020 - 5 900 \$)	21 163	26 479
Sous-contrats - Sauveteurs	4 981	13 529
Sécurité	13 209	2 844
Taxes et permis	786	2 238
Télécommunications	7 078	5 307
Travaux majeurs	48 013	-
Uniformes	6 014	1 136
	357 902 \$	228 619 \$

ANNEXE B - FRAIS FINANCIERS

Intérêts sur le contrat de location-acquisition	65 \$	228 \$
Intérêts sur la dette à long terme	402	704
	467 \$	932 \$